



LE SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Québec, Canada)

1950



LE SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Il existe encore bien des imprécisions et des inexactitudes dans l'esprit du public au sujet de l'*Enseignement ménager* et du *Service* qui en assure la diffusion et le contrôle dans la Province de Québec.

★ ★ ★

a—L'*Enseignement ménager* apparaît trop encore comme un simple dressage technique. Il est beaucoup plus que cela: un système d'éducation visant à préparer la femme à sa vocation primordiale dans le monde. Comme le rôle familial de la femme est bien plus d'ordre spirituel que d'ordre matériel il importe au plus haut point qu'un enseignement qui vise à former des mamans et des maîtresses de maison mette fortement l'accent sur les disciplines intellectuelles et morales. Les travaux manuels gardent toutefois une place très importante. Ils gagnent même un accroissement de prestige à se trouver ainsi incorporés dans un programme de haute culture spirituelle.

★

b—Le *Service de l'Enseignement ménager* est l'organisme qui a mission d'appuyer et de diriger un ensemble d'institutions vouées au progrès de la vie familiale par l'enseignement et la propagande. Il relève du Département de l'Instruction publique de la Province de Québec.

Son action s'exerce de bien des façons:

1° Par une *propagande* soutenue utilisant divers moyens d'action auprès du public: journaux, revues, radio, films, conférences, expositions artisanales, congrès pédagogiques, etc...

2° Par le maintien d'*écoles ménagères spécialisées*, réparties dans toutes les régions de la province.

3° Par l'organisation d'*établissements ménagers postcolaires* et par des *cours publics* confiés à des équipes volantes de professeurs.

LE PERSONNEL DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT MENAGER

Surintendant de l'Instruction publique :

Omer-Jules Desaulniers

Visiteur en chef Albert Tessier, ptre

Administrateur Jules-A. Noël

Archiviste Jeannette Savary

★

Section scolaire

Visiteur
propagandiste .. P.-H. Carignan, ptre

Visiteuse des
écoles supérieures .. Monique Bureau

Visiteuse des
écoles moyennes Denise Tessier

Section postsecondaire

Directrice
technique Anna Laliberté

Visiteuse et
propagandiste Florence Deshaies

Technicienne en
arts culinaires Noëlla Coulombe

★

Quelques statistiques pour 1949

Section scolaire:

1—64 écoles ménagères moyennes—2100 élèves—366 professeurs

2—36 écoles ménagères supérieures—2000 élèves—466 professeurs

3—Ecole de pédagogie familiale—115 élèves—34 professeurs

4—Ecole de perfectionnement en arts ménagers—40 élèves—15 professeurs

Section postsecondaire:

1—34 établissements: assistance: 10,000

2—50 professeurs du Service: assistance: 15,000



*N*OUS bénissons aussi vos écoles d'arts ménagers et, en général, tout ce qui tend à favoriser l'instruction et la formation de la femme en vue du gouvernement de sa maison, de l'arrangement de sa propre demeure, des soins et de l'éducation à donner à ses enfants; tout ce qui sert à la préparation, non seulement physiologique, mais surtout spirituelle et sociale du mariage. . .

Sa Sainteté Pie XII,

(à l'Union des femmes d'Action Catholique, 24 juillet 1949)

L'Éducation, préparation à la vie

L'Éducation, familiale ou scolaire, a pour but premier de préparer les jeunes à la vie. C'est-à-dire à *vivre* leur vie et non simplement à *la gagner*.

Pour mettre les jeunes en état de *vivre* pleinement leur vie, il faut les aider à épanouir leur être entier, à développer les talents et les dons que Dieu leur a confiés avec charge de leur faire donner plein rendement. Tous les dons doivent être cultivés: ceux de l'esprit, ceux du coeur, ceux du corps.

C'est de ce point de vue que s'inspire le *Service de l'Enseignement ménager* en s'efforçant de donner aux futures épouses une formation centrée fortement sur les devoirs et les tâches qui sont le lot de la femme dans le plan divin. Ces devoirs et ces tâches diffèrent de ceux qui incombent aux hommes. Il est donc naturel que les programmes et les méthodes ne soient pas les mêmes que ceux des écoles masculines.

Les écoles ménagères se distinguent donc surtout par leur caractère intensément féminin et familial. Elles prennent "comme centre d'intérêt la maison et l'enfant; comme point d'appui, l'instinct le plus puissant qui soit chez la femme: l'instinct maternel."

Éducation différente

"Il n'y a d'ailleurs dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui démontre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter dans la Famille et dans la Société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire. . ."

(Pie XI, Encyclique sur l'Éducation, 1929)

I—LES ÉCOLES MÉNAGÈRES MOYENNES

Ces écoles sont de fondation récente. Les premières furent créées en 1941, par le Comité Catholique. Elles sont actuellement au nombre de 64.

On y reçoit les jeunes filles après la 7^e année. Le cours dure deux ans (8^e et 9^e années). Quelques écoles ajoutent une année supplémentaire (10^e).

Le programme général de ces écoles diffère peu des classes correspondantes du cours ordinaire. A ce stage, il importe de maintenir l'accent sur les matières de culture scolaire: religion, français, arithmétique, géographie, histoire, etc... Aussi le dosage de spécialisation ménagère reste modéré. Les travaux manuels ne doivent pas empiéter sur les heures essentielles à l'étude et aux devoirs.

Bien que réduit, le programme des travaux manuels garde tout de même assez d'importance pour permettre d'en dégager la valeur éducative. *Ce qui compte plus encore que le dressage des mains, c'est la formation de l'esprit, la création, par un climat de ferveur, d'une mentalité intensément féminine.* On s'efforce par tous les moyens d'inculquer aux jeunes filles le respect du foyer, l'enthousiasme pour les tâches familiales. Tout le programme s'inspire de cette préoccupation dominante: cours, devoirs, leçons, dictées, rédactions, jeux, soirées familiales, etc...

A la fin de la neuvième année, les élèves subissent un examen spécial du Département, examen couronné d'un certificat qui donne droit aux mêmes promotions que le certificat équivalent du cours ordinaire.

En plus du *Cours régulier* (8^e, 9^e et 10^e), plusieurs Ecoles moyennes ont une *Section familiale* ouverte aux jeunes filles qui, après leur 7^e année, désirent se préparer plus directement aux vertus et aux travaux d'une bonne maîtresse de maison.

★ ★ ★

Programme des travaux manuels à l'Ecole ménagère moyenne

★

8 e a n n é e

Tricot: — Demi-bas (chandail facultatif).
Une dentelle au crochet.

Explications du patron commercial.

Couture: — Tablier de ménage ou couvre-tout, jupon, robe de nuit ou kimono.
Démonstration par le professeur sur la façon de défaire un tissu usagé pour en faire une petite jupe. (Le professeur doit se faire aider des élèves).

Broderie: — Point de croix, feston, plumetis.

Les points de broderie devront autant que possible garnir les pièces de couture.

Raccommodage: — Une reprise de bas; une reprise de tissu. Un remailage de tricot.

Cahier: — Quatre pouces de chacun des points de couture faits depuis la 2e année. Point devant, arrière, ourlet, surjet. Points de tige, de reprise, fils tirés. Point marguerite. Pièce à couture rabattue ou à couture surjetée. Boutonnière de lingerie. Poches appliquées.

Tenue de maison: — Entretien des différentes pièces et des meubles, y compris armoire et glacière. Préparer et allumer le poêle à bois.

Entretien du linge: — Un pressage, un lavage et un repassage.

Art culinaire: — Apprendre à distinguer les différentes variétés de viandes et de poissons. Valeur et emploi des différentes coupes du boeuf, du veau, de l'agneau et du porc. Potage, crème, purée; un plat préparé avec des dessertes de viande; un plat avec des dessertes de poisson; préparation et cuisson de quatre sortes de légumes; préparation et cuisson de deux sortes de poissons; rosbif; pâte brisée, biscuits, confitures. — Préparation et exécution de huit menus pour familles de 2, 4, 6 personnes.

Horticulture: — Expliquer les avantages d'un bon jardin; donner le goût de la beauté et l'amour des fleurs. Conduire les élèves au potager pour leur donner sur place des conseils et des directives pratiques.



UNE LEÇON CAPTIVANTE

“Grâce au concours généreux du Département de l'Instruction publique et à la coopération intelligente d'éducatrices qui surent viser au but indiqué, les écoles ménagères connaissent présentement une vogue rassurante et elles s'emploient avec un ardeur renouvelée à redonner à nos jeunes filles, à nos femmes de demain, l'amour éclairé et pratique de leur mission d'éducatrices et de mères.”

(fr. M.-Alcantara Dion, o.f.m.)

Tricots: — Gants. Une dentelle au crochet.

Explication du patron commercial.

Couture: — Une tablier, une robe de maison, un article de lingerie à la main, au choix de l'élève. Démonstration par le professeur sur la façon de défaire un tissu usagé pour en faire une robe d'enfant. (Le professeur doit se faire aider des élèves).

Broderie: — Une bourse de fantaisie; points de fantaisie pour garnir la pièce de couture à la main.

Raccommodage: — Bas, pièce de lingerie.

Cahier: — Pièce sur tissu à rayures et à carreaux; trois sortes de boutonnères, deux fentes de robes.

Tenue de maison: — Entretien des différentes pièces, des meubles, des boiserries, des différentes sortes de parquets; décoration des pièces; service de la table.

Entretien du linge: — Un pressage, un lavage, un repassage; différents procédés de détachage du linge.

Art culinaire: — Préparation et cuisson de trois sortes de poissons; trois mets à base de pain séché; trois mets à base de miel; trois plats à base de sirop ou de sucre d'érable; un bouilli de légumes, ragoût; crêpes, potages (2); gâteaux (2); gelées (2); tartes (2); conserves de légumes (1); conserves de fruits (1).

Horticulture: — Préparation du terrain; divisions et ensemencement; amener les élèves au potager et les mettre à l'oeuvre au moins à trois ou quatre reprises.

CE n'est pas peu de chose que de savoir organiser un foyer: c'est, en petit, le gouvernement d'un royaume. (...) Cette science et cet art ne s'improvisent pas. Un apprentissage s'impose. . . Pareille connaissance ne s'acquiert pas en quelques cours, pas même en une année qui serait spécialement consacrée au ménage-familial.

C'est d'une imprégnation lente qu'il s'agit; cette éducation devrait prendre la petite fille dès qu'elle peut s'exercer manuellement à quelques ouvrages et devrait s'intensifier vers quatorze ou quinze ans, favorisée par l'attention qu'y prêterait le corps professoral tout entier. (...)

L'actuelle génération d'enseignantes n'a-t-elle pas été victime d'un courant d'intellectualisation intense et exclusive, correspondant aux erreurs féministes que nous avons signalées?

Suzanne-Marie DURAND — Education féminine 1949

II—LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

A—BREF HISTORIQUE

Désignées jusqu'ici sous le nom d'Écoles ménagères régionales elles s'appellent maintenant: Ecoles supérieures d'enseignement ménager, grâce à une décision récente du Comité Catholique de l'Instruction publique.

La formule qu'elles appliquent s'inspire des préoccupations qui guidaient les premières éducatrices du pays. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir les Ursulines ouvrir la voie, en 1882, à cette reprise de conscience des fins premières de l'éducation féminine.

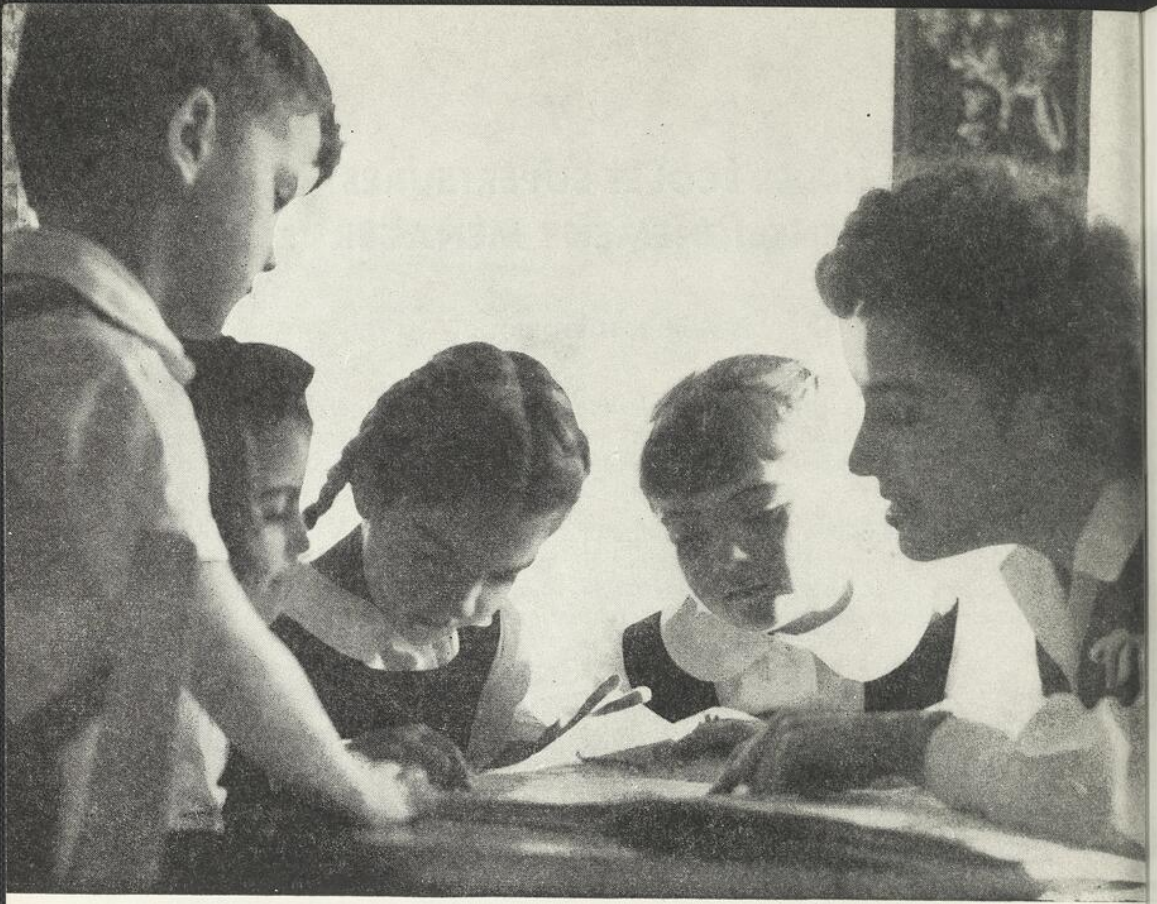
L'École ménagère de Roberval fut longtemps solitaire. Ce n'est qu'en 1905, qu'une deuxième école ménagère voit le jour chez nous. Cette fois, ce sont les Filles de Marguerite Bourgeoys qui entrent en scène, à Saint-Pascal. Presque en même temps, des laïques fondaient à Montréal les *Ecoles ménagères provinciales*. Puis, deux autres écoles surgissent en 1911: Sutton et Montebello. En 1931, la Province comptait 16 écoles. Les six années suivantes marquent une période d'arrêt. En 1937, nos 16 écoles ménagères abritaient un total de 229 élèves pour toute la province. Dans les dix années qui suivirent (1937-1947), dix-huit écoles nouvelles furent établies. Aujourd'hui on en compte 36, avec plus de 2,000 élèves inscrites.

Depuis 1937, l'éducation ménagère a donc progressé considérablement. Le cours a été porté de 2 ans à 4 ans. On y a introduit de nombreuses matières de culture générale orientée vers les problèmes de la maison. L'enseignement ménager n'apparaît plus comme un simple cours de travaux manuels, mais on le considère, dans les milieux bien informés, comme une forme d'éducation supérieure préparant très bien la jeune fille aux vertus et aux tâches qui l'attendent à la maison et dans la vie.

Les 36 écoles supérieures d'enseignement ménager de la province sont dirigées par des religieuses appartenant à 25 communautés différentes.

"Le point capital est d'unir et de tendre toutes les forces vives vers le sauvetage de l'éducation féminine et familiale chrétienne."

PIE XII — 1945



LEÇON PRATIQUE DE PÉDAGOGIE FAMILIALE

L'ÉCOLE ménagère prend comme centre d'intérêt la maison et l'enfant; comme point d'appui, l'instinct le plus puissant qui soit chez la femme: l'instinct maternel avec tous les dons merveilleux qui l'accompagnent et rendent la jeune fille capable de tous les dévouements et de toutes les ardeurs.

(fr. M.-Alcantara Dion, o.f.m.)

B—LE BUT VISÉ

Les Ecoles supérieures d'enseignement ménager accueillent les élèves après la 9e année; leur cours est de 4 ans (10e, 11e, 12e et 13e années). Un programme bien équilibré met en jeu toutes les ressources morales, intellectuelles, artistiques et physiques de la femme. Il est dispensé dans un climat familial et féminin qui favorise l'épanouissement des personnalités.

Tout y concourt à donner aux élèves le culte de la vraie féminité et le respect des vertus et des tâches du foyer. L'ambition première est de faire prendre conscience aux élèves de leur vocation d'épouses, de mères, d'éducatrices, et de les préparer à leur devoir d'état premier. Le programme d'études fait une large place à la découverte de l'être humain : pédagogie familiale, psychologie appliquée de l'enfant et de l'adolescent; psychologie de l'homme et de la femme, sans oublier la puériculture, la sociologie, l'esthétique, l'éducation civique, etc.

Les élèves y sont organisées en équipes familiales animées par les aînées, qui doivent faire preuve de tact et d'ingéniosité. A tour de rôle, ces équipes familiales organisent des soirées, des séances, des cercles d'études, des réceptions; elles assument aussi des besognes d'entretien et de ménage, des stages de maîtresse de maison, durant lesquels chaque maman a la responsabilité alimentaire de sa petite famille: menus, achat de denrées, préparation des repas, etc. Elles sont ainsi amenées à pratiquer dans le concret les devoirs et les tâches d'une vraie maman. Lorsqu'elles retournent chez elles, elles ne sont pas dépaysées; tout les intéresse dans la vie familiale. Les parents constatent avec joie des changements radicaux de mentalité. Cette conversion les émerveille plus que toutes les habiletés dont elles ont acquis la maîtrise à l'école.

A la fin de leur cours, nos élèves sont prêtes à prendre la direction d'un foyer, à comprendre et à aimer un mari, à élever et former des enfants. C'est l'orientation que prennent la plupart de nos diplômées. Plusieurs optent pour la vie religieuse: plus de 600 se sont données à Dieu depuis 1937. Quelques-unes enfin se donnent à l'apostolat familial comme professeurs et propagandistes de la mystique familiale. Toutes deviennent dans leur milieu des animatrices et des exemples.

QUE fait-on actuellement dans les maisons d'éducation pour la formation intellectuelle des jeunes filles? On les fait étudier beaucoup, étudier beaucoup de choses, mais n'oublie-t-on pas de leur enseigner à penser et à penser juste? Dix ou douze années d'éducation qui se passent à prendre superficiellement un peu de tout en vue d'un diplôme, et la vie mondaine qui vient ensuite, ajoutent un effrayant contingent à la légèreté et à la vanité de la femme. Rien n'est plus pressant que la réforme qui la mettra à même de remplir, dans la société et dans la famille, la grande et sainte mission que lui assigne l'ordre divin.

(Sr M.-de-S.-Jean — L'Education des Ursulines, Rome, 1944)



R IEN d'étonnant que les Ecoles ménagères régionales parviennent à faire aimer les travaux intellectuels et manuels qui conditionnent, à des degrés divers selon les milieux, le succès de la vie de la femme, et qu'elles réussissent à faire désirer comme un grand bonheur et un grand honneur la fonction de mère de famille."

(fr. M.-Alcantara Dion, o.f.m.)

C—EXTRAITS DES RÈGLEMENTS

Les Ecoles supérieures d'enseignement ménager appartiennent au cycle primaire supérieur. — Elles relèvent du Comité catholique. La responsabilité du bon fonctionnement de chaque école repose sur les épaules d'une Directrice munie des pouvoirs nécessaires à l'application de l'*esprit* et de la *lettre* des règlements. — Elle doit transmettre chaque année un rapport au Surintendant. — Les octrois et bourses accordés par le Département doivent servir intégralement au soutien de l'Ecole ménagère et des élèves. — Le règlement disciplinaire n'aura rien de tracassier. Il favorisera l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités personnelles.

★ ★ ★

Le *Cours régulier* dure quatre ans. — Après la 2^e année, les élèves reçoivent un *Certificat d'aptitudes domestiques*. La 3^e année est couronnée par un *Diplôme de compétence domestique*, et la 4^e par un *Diplôme supérieur d'Economie domestique*. Ces deux Diplômes donnent droit à l'enseignement ménager scolaire ou postscolaire.

★ ★ ★

Sont admises en 1^{ère} année les élèves ayant terminé avec succès la 9^e du Cours primaire.

★ ★ ★

En plus du *Cours régulier* de quatre ans, les Ecoles supérieures d'Enseignement ménager offrent aux jeunes filles désireuses de se préparer plus immédiatement aux tâches domestiques un *Cours familial* de deux ans. On y accueille les jeunes filles après leur 7^e année, à condition qu'elles soient sérieuses et de bon caractère. Des leçons simplifiées de spiritualité féminine, de pédagogie familiale, s'ajoutent à l'étude de la langue française, de la comptabilité familiale, et aux multiples travaux pratiques afin de créer un climat de ferveur et de respect pour la mission familiale de la femme.



... arts ménagers

Sciences et ...



D—PROGRAMME DES ÉCOLES SUPÉRIEURES
D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

● Formation intellectuelle et morale

Formation religieuse: 70 heures par année.

Doctrines chrétienne; spiritualité féminine; liturgie.

Pédagogie familiale et psychologie: 60 heures par année.

Français grammatical et littéraire: 120 heures par année.

Puériculture: 20 heures par année, plus un stage de 10 jours dans une crèche, en 3^e année.

Formation familiale et sociale: Textes d'histoire; cercle d'études; caisse populaire; coopérative; cercle des épargnants; équipes familiales; stage de "maîtresse de maison"; soirées familiales, etc...

Alimentation: 30 heures par année.

Les sciences et la maison: 110 heures par année.

Chimie; physique; anatomie et physiologie; hygiène et secourisme; botanique et horticulture; zoologie, aviculture et apiculture.

Arithmétique et comptabilité familiale: 40 heures par année.

Anglais: conversation — 30 heures par année.



● Formation technique

Arts culinaires: 150 heures par année,

Couture et confection: 200 heures par année.

Coupe: 15 heures par année.

Entretien du linge: 20 heures par année.

Points d'ornement, tricot, crochetage: 40 heures par année.

Dessin et arts décoratifs: 30 heures par année.

Tissage: 60 heures par année.



DEMONSTRATION DE PUÉRICULTURE

LE succès des Ecoles ménagères régionales s'explique parce que, au lieu d'orienter inconsciemment la femme dans des voies où elle peut exceller à cause de ses grandes qualités, mais au prix d'extrêmes sacrifices, elles l'orientent vers sa vocation naturelle, la plus belle pour elle, la plus glorieuse pour son sexe, la plus utile à la nation: la maternité dans toute sa fécondité spirituelle!

(fr. M.-Alcantara Dion, o.f.m.)

E—LES STAGES DE PUÉRICULTURE ET DE MAÎTRESSE DE MAISON

Un programme de formation familiale doit mettre au premier plan les disciplines touchant à la maternité et au soin des enfants. Mais de simples leçons de puériculture ne suffisent pas; les exercices avec des poupées en plastique non plus. Il faut s'entraîner sur des êtres vivants qui remuent, réagissent, posent toutes sortes de problèmes imprévus. Aussi, pour donner aux futures épouses et mamans une préparation adéquate, on les envoie faire un *stage de dix jours* dans une crèche. Sous la direction de médecins et d'infirmières, les stagiaires s'entraînent au soin des petits. On leur en confie deux, d'âges différents; durant dix jours, elles jouent à la maman pour vrai, et elles découvrent comme il faut de patience, de doigté, de compréhension et d'amour pour veiller sur ces petits êtres charmants et fragiles.



Afin de mettre à l'épreuve les données acquises touchant l'alimentation, la cuisine, l'entretien de la maison, l'équilibre du budget, etc., les élèves de 3e et de 4e sont soumises à l'épreuve redoutée et aimée du stage de *maîtresse de maison*. — Durant une ou deux semaines, chaque élève doit présider à la vie d'une famille, établir les menus, préparer les repas, procéder aux achats, recevoir des invités ou des visiteurs inattendus, etc. . . . La "maîtresse de maison" reçoit une somme déterminée et il faut qu'elle se débrouille pour bien alimenter les cinq ou huit membres dont se compose sa famille. Une expérience qui permet de discerner rapidement les personnalités et de découvrir dans quelle mesure les leçons et les études ont préparé les jeunes filles à la vie pour vrai !

TOUT ce qui est emploi, profession de la vie temporelle et terrestre, certainement de moindre importance, se voit précédé de longues études et de préparation soignée; tandis qu'à l'emploi et au devoir fondamental de l'éducation des enfants beaucoup de parents, aujourd'hui, sont peu ou pas du tout préparés, plongés qu'il sont dans leurs soucis temporels.

(Encyclique sur l'Education. . . Pie XI)



Une "famille" fête sa maman...

...une autre prépare la messe du dimanche



F—PSYCHOLOGIE ET PÉDAGOGIE APPLIQUÉES

L'étude de l'être humain et des lois qui le régissent apparaît comme indispensable à la future maman dont la mission première sera de comprendre son mari et ses enfants pour mieux les éduquer et les diriger. Les leçons de psychologie et de pédagogie sont très aimées des jeunes filles. Elles les complètent par des lectures, par des travaux personnels et par des exercices nombreux de méthodologie.

Mais le groupement des élèves en *équipes familiales* constitue certes la meilleure formule qui soit pour faire passer dans le concret quotidien les principes puisés dans les cours et dans les livres. Les aînées jouent le rôle de *mamans* à la tête de groupes comptant de cinq à huit élèves. Parfois les groupements se font par tirage au sort, parfois la Directrice et les aînées procèdent à la distribution des élèves dans les diverses familles. D'une façon ou de l'autre, les *familles* rassemblent des types assez disparates pour amener la *maman* à mettre tous ses principes pédagogiques à l'épreuve.

Les *grandes* prennent leur rôle au sérieux. Parmi de nombreux témoignages, retenons celui-ci : "Les équipes familiales forcent les *mamans* à déployer beaucoup de savoir-faire, d'observation, de souci des autres, de délicatesse, de travail personnel pour l'amélioration de son caractère. Il est intéressant de voir le soin de chacune à célébrer les anniversaires de baptême et la sympathie dévouée, j'allais dire maternelle, auprès des "enfants" malades. Tout cela met de la charité et du bonheur. Je puis certifier qu'il y en aurait moins dans notre école sans ce système, car les maîtresses, débordées de travail, ne pourraient réaliser tous ces mille petits détails qui entretiennent si bien l'aimable fraternité et qui créent la joie de vivre".

DEPUIS quelques années, on a imposé aux jeunes filles, un peu partout, les mêmes programmes scolaires qu'aux garçons, pour les admettre aux mêmes grades universitaires et leur ouvrir les mêmes carrières. Est-ce conforme au plan divin? La réponse doit être nettement négative, et cela parce que le rôle de la femme au foyer et dans la vie sociale est différent de celui de l'homme.

(Soeur Marie-de-Saint-Jean-Martin, ursuline;
L'Education des Ursulines, Rome 1944)



UNE élève "discute" avec la Directrice les notes de son bulletin de personnalité. Elle se fait expliquer pourquoi on a mis un x (= une amélioration s'impose) devant certaines indications de comportement personnel. Ces entrevues cordiales donnent d'excellents résultats parce qu'elles gardent un caractère d'intimité et de confiance.

G—LE BULLETIN DE PERSONNALITÉ

Les rendements scolaires, attestés par les certificats et les diplômes, ne renseignent pas toujours sur la valeur réelle des personnalités. Pour prévoir les attitudes probables des élèves devant les "examens de la vie" il faut tenir compte de multiples facteurs. La *facilité intellectuelle* n'est pas le principal. Aussi, dans les Ecoles ménagères, on a tenu à donner aux parchemins une valeur plus large en ajoutant une note de personnalité qui complète et éclaire les notes d'examens.

Cette appréciation finale de l'Ecole s'exprime par une note de *très haute louange*, de *haute louange*, de *louange*, ou de *satisfaction*. Elle porte sur le *comportement personnel* (féminité et distinction, ordre, ponctualité); sur les *valeurs morales et sociales* (don de soi, simplicité et droiture, entrain et initiative, esprit d'équipe, esprit chrétien, sens personnel des responsabilités); et sur les *dispositions intellectuelles* (goût de la lecture et de la recherche personnelle, esprit d'invention, originalité et bon goût).

Durant tout le cours, les autorités essaient de fixer devant les élèves un bel idéal de féminité épanouie, chrétienne et canadienne. Pour les aider dans l'ascension vers cet idéal, elles leur remettent périodiquement des bulletins de personnalité qui les renseignent sur les avances ou les reculs enregistrés; ces bulletins ne sont pas proclamés en public; ils sont strictement individuels et les jeunes filles les étudient comme un bulletin de santé. Quand des indications les étonnent, elles vont en discuter avec la Directrice et examiner avec elle les meilleures méthodes pour rétablir l'équilibre.

TROIS cents quatre-vingts points d'intelligence féminine ne sont pas interchangeable avec trois cent quatre-vingts points d'intelligence masculine. Intelligences égales, dites-vous? — Je l'ignore. Je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Mais ce que je puis affirmer, c'est que ces deux intelligences appartiennent à des ordres différents, grâce à Dieu, composables, en aucune façon superposables.

(P. Doncoeur, s.j. — Les Etudes, 1932)

III—ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT EN ARTS MÉNAGERS

Après trois ou quatre années d'études dans les Ecoles supérieures d'enseignement ménager, beaucoup de jeunes filles désiraient se spécialiser dans l'une ou l'autre des matières techniques du programme. Il était urgent de leur fournir l'opportunité qu'elles souhaitaient. En 1946, l'Ecole ménagère provinciale accepta, sur demande du Service de l'Enseignement ménager, de remplacer son Cours normal par un Cours de perfectionnement en Arts ménagers.

A la réunion du 2 mai 1946, le Comité catholique approuva les programmes et règlements de la nouvelle école. Nous en résumons ici les principaux articles :

Objet du cours : perfectionnement technique en arts ménagers: technique, pratique, pédagogie pratique.

Organisation pédagogique : Un comité consultatif, dit Comité pédagogique, collaborera à la direction pédagogique de l'Ecole. Les délibérations de ce Comité seront soumises à la Commission de l'Enseignement ménager qui fera rapport au Comité catholique.

Le Conseil d'Administration de l'Ecole ménagère provinciale de Montréal nomme la directrice et les professeurs des cours de perfectionnement, mais ces nominations sont sujettes à l'approbation préalable du Conseil de l'Instruction publique.

Conditions d'admission : Sont admises aux cours de perfectionnement: a) les diplômées de troisième année des écoles ménagères régionales; b) les personnes qui, à la satisfaction de la directrice de l'Ecole ainsi que du Surintendant de l'Instruction publique, ont justifié d'une préparation suffisante et d'une aptitude particulière.

Enseignement : Les différents cours sont de un an.

Examens et diplômes : Un diplôme approprié sera décerné aux élèves qui auront rempli les conditions prescrites par l'Ecole ménagère provinciale de Montréal et par le Département de l'Instruction publique. L'examen final du Département de l'Instruction publique consistera en une épreuve subie devant un jury composé de membres du Comité de pédagogie et choisis par le Surintendant de l'Instruction publique.

Programme d'études : Les élèves choisiront comme matière principale une des spécialités suivantes: **Alimentation et art culinaire — Coupe et couture — Chapellerie — Arts appliqués.** Il sera loisible aux élèves d'étudier une autre spécialité comme matière accessoire. L'horaire comporte 4 à 5 h. par jour pour la matière principale; 1 h. pour la matière accessoire.

Aux travaux de spécialisation technique s'ajoute un programme de culture d'environ 200 heures par année, donné sous forme de conférences et non sanctionné par des examens.

L'École de Perfectionnement en arts ménagers est située à Montréal, à 461, est, rue Sherbrooke.

Directrice : Mlle Estelle LeBlanc.

★

L'École de Sciences domestiques

Bien qu'elle ne relève pas du Service de l'Enseignement ménager, il convient de signaler ici l'existence d'un autre école ménagère supérieure, celle de Québec, fondée par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, en 1942. *L'École de Sciences domestiques* de Québec prépare des bachelières en sciences domestiques. Elle dépend de l'Université Laval.

★ *Dignes de louange et d'encouragement*

Une éducation adaptée au sexe de la jeune fille et, souvent aussi de la jeune femme devient donc une condition nécessaire de sa préparation et de sa formation à une vie digne d'elle. L'idéal serait évidemment que cette éducation commençât dès l'enfance, dans l'intimité du foyer catholique et sous la direction de la mère elle-même. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas; ce n'est pas toujours possible. Il est cependant possible de suppléer en partie à cette déficience en procurant à la jeune fille qui doit, de toute nécessité, travailler en dehors de la maison une de ces occupations qui sont jusqu'à un certain point un terrain de préparation, une sorte de noviciat en vue de la vie à laquelle elle se destine. A cette fin correspondent aussi les écoles d'enseignement ménager qui ont pour but de faire de la fillette et de la jeune fille d'aujourd'hui l'épouse et la mère de demain.

Combien dignes de louanges et d'encouragements sont ces maisons! Elles constituent un des moyens par lesquels votre instinct maternel et votre zèle auront le plus d'influence et le plus d'extension, un des moyens les plus précieux aussi parce que le bien que vous y faites se propage à l'infini, en préparant vos propres élèves à le transmettre à leurs futures élèves ou à leurs futurs enfants, à qui elles feront le bien que vous leur aurez fait. Et que dirons-nous de plus de ces innombrables services par lesquels vous venez en aide aux mères de famille à l'égard de leur formation intellectuelle et religieuse et à l'égard des tristes et difficiles situations par lesquelles elles doivent passer?

(S. S. Pie XII, 1945)

L'ÉCOLE DE PÉDAGOGIE FAMILIALE

De 1937 à 1941, plusieurs modifications s'étaient produites dans l'enseignement ménager. De 229, les élèves étaient passées à 823; cinq nouvelles écoles étaient nées; enfin on avait doublé le programme et la durée du cours. Ces développements rapides firent sentir l'urgence d'une école de pédagogie afin de fournir les éducatrices familiales qu'on réclamait partout en nombre toujours plus considérable.

Les SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie offrirent de prendre la direction de cette Ecole normale ménagère et de l'héberger dans leur Maison-Mère d'Outremont. L'Institution nouvelle ouvrit ses portes en 1942. L'année suivante, elle recevait la reconnaissance officielle du Comité catholique de l'Instruction publique. Depuis 1947 elle est affiliée à l'Université de Montréal, avec privilège d'accorder le baccalauréat en pédagogie familiale.

Sans négliger les techniques ménagères, cette Ecole donne la première place à la pédagogie et à la psychologie appliquées au foyer. Elle veut avant tout former des apôtres de la famille, des éducatrices capables d'exposer et de résoudre les problèmes psychologiques, spirituels, moraux et matériels que pose la régie d'une maison.

L'accent est mis sur l'étude de la nature humaine, envisagée dans ses éléments essentiels et dans les particularités qui en modifient les attitudes et les réactions. Plus de 400 heures sont consacrées chaque année aux matières de culture : *psychologie rationnelle, pédagogie familiale, psychologie de l'enfance et de l'adolescence, hygiène mentale, théologie du mariage chrétien, morale familiale, économie sociale et politique, puériculture*; à ces cours de base s'ajoutent des sciences appliquées à la famille : *diététique, physiologie, pathologie, chimie et physique*; les arts et la littérature ont aussi leur place : *technique du style, littérature et histoire, initiation à la musique, dessin et arts décoratifs*.

La formation des futures éducatrices familiales serait incomplète sans une initiation convenable aux travaux manuels. L'ordo prévoit environ 300 heures par année pour les cours et applications pratiques en *cuisine, coupe et confection, tricot, tissage, arts décoratifs*.

Sont admises à l'Ecole : les bachelières; les diplômées d'écoles ménagères et d'écoles normales; les porteuses d'un certificat de 12^e année, ou de 4^e année Lettres-Sciences.

Le cours dure quatre ans. A la fin de la 2e année, les élèves reçoivent un *Certificat supérieur de pédagogie familiale*; après la 3e, le *Diplôme supérieur*; la 4e année est couronnée par le *Baccalauréat en pédagogie familiale*.

L'Ecole de pédagogie familiale est encore jeune. Depuis 1942, plus de 300 religieuses de 28 communautés différentes y ont fraternisé comme élèves régulières ou comme auditrices libres. Bien que fondée spécialement pour les religieuses éducatrices qui se destinent à l'enseignement ménager, l'Ecole voit accourir un nombre toujours plus considérable de jeunes filles qu'attire un programme parfaitement accordé à leur nature et à leur mission fondamentale dans le monde. Leur nombre dépasse maintenant la cinquantaine. Quelques unes d'entre elles comptent s'ouvrir par là une carrière d'apostolat féminin, mais la plupart veulent tout simplement acquérir une culture enrichissante, dont le ton et la portée répondent pleinement à leurs aspirations naturelles et à leur vocation de futures épouses.

Adresse de l'Ecole : 1420, boul. Mont-Royal, Outremont.

Directrice : Sœur Marie-Donalda.

Principal : Albert Tessier, ptre.

LES différences qui existent entre l'homme et la femme viennent d'une cause très profonde, l'imprégnation de l'organisme tout entier par des substances chimiques, produits des glandes sexuelles. C'est l'ignorance de ces faits fondamentaux qui a conduit les promoteurs du féminisme à l'idée que les deux sexes peuvent avoir la même éducation, les mêmes occupations, les mêmes pouvoirs, les mêmes responsabilités. En réalité, la femme est profondément différente de l'homme. Chacune des cellules de son corps porte la marque de son sexe. Il en est de même de ses systèmes organiques, et surtout de son système nerveux. Les lois physiologiques sont aussi inexorables que les lois du monde sidéral. Il est impossible de leur substituer les désirs humains. Nous sommes obligés de les accepter telles quelles sont. Les femmes doivent développer leurs aptitudes dans la direction de leur propre nature, sans chercher à imiter les mâles. Leur rôle dans le progrès de la civilisation est plus élevé que celui des hommes. Il ne faut pas qu'elles l'abandonnent.

Il ne faut pas donner aux jeunes filles la même formation intellectuelle, le même genre de vie, le même idéal qu'aux garçons. Les éducateurs doivent prendre en considération les différences organiques et mentales (du mâle et de la femelle) et leur rôle naturel. Entre les deux sexes, il y a d'irrévocables différences. Il est impératif d'en tenir compte dans la construction du monde civilisé.

(A. Carrell, *L'Homme cet inconnu*, p. 104-106)

SECTION POSTSCOLAIRE

Le Service de l'Enseignement ménager ne limite pas son apostolat familial au champ déjà très vaste des écoles ménagères spécialisées. Son zèle se déploie aussi en faveur des jeunes filles et des femmes sorties de l'école et aux prises avec les réalités de la vie. Afin de les aider à mieux comprendre et à mieux pratiquer les vertus et les tâches de la maison, il accorde son appui à trente-trois établissements ménagers postsecondaires et il met à la disposition du public une équipe volante d'une cinquantaine de professeurs spécialisés.

1—Les établissements ménagers postsecondaires

Depuis quelques années les demandes de cours postsecondaires augmentent en progression géométrique. Les difficultés de l'après-guerre et les complications économiques ont fait sentir de façon aiguë la nécessité d'une bonne formation familiale. Plusieurs communautés religieuses et des associations de charité sociale ont ouvert des établissements où se donnent, de façon suivie, des cours publics touchant à tous les problèmes du foyer : morale familiale et psychologie; nutrition, cuisine pratique, service de table; puériculture, hygiène mentale; secourisme, hygiène et médecine domestiques; coupe et confection, modes, chapellerie; raccommodage, tricot, fantaisies à l'aiguille; tissage, arts décoratifs; comptabilité et tenue de maison.

Chaque année, plus de 10,000 dames et jeunes filles bénéficient de ces cours.

2—Les équipes volantes de professeurs spécialisés

En plus des trente-trois établissements postcolaires auxquels il accorde son appui, le Service de l'Enseignement ménager met à la disposition du public une équipe de quelque cinquante professeurs spécialisés dans diverses disciplines ménagères. Sur demande, ces professeurs vont donner des cours gratuits dans les milieux urbains. Ces cours se donnent d'octobre à la fin de mai et durent de trois semaines à six mois, suivant les circonstances. Les dames, et les jeunes filles d'au moins quinze ans y sont admises, à condition de suivre toutes les leçons et d'exécuter les travaux demandés.

Ces cours portent sur l'alimentation et la cuisine pratique; la coupe et la couture; la confection et la réparation des chapeaux; les arts décoratifs et le tissage, etc.

L'assistance annuelle aux cours dispensés par les cinquante professeurs itinérants du Service s'élève à 15,000 personnes. Ce qui donne un total de 25,000 élèves pour l'ensemble des cours postcolaires du Service de l'Enseignement ménager. S'il n'en tenait qu'au public ces chiffres tripleraient rapidement. Le Service n'arrive malheureusement pas à satisfaire toutes les demandes.

Durant les vacances, les cours publics sont suspendus, mais les équipes volantes restent quand même en activité. Elles se mettent, durant cette période, à la disposition des Ecoles qui organisent des cours de perfectionnement en arts ménagers pour leurs professeurs. D'ailleurs, même durant l'année, un bon nombre des professeurs ambulants vont donner des cours dans les Ecoles moyennes et dans les Ecoles supérieures d'enseignement ménager. Leur influence s'exerce ainsi à la fois sur les étudiantes et sur le public.

C'EST mutiler la nature, que de croire que la femme n'atteint ses fins de personne qu'en se désincarnant, qu'en perdant ses privilèges spécifiques. C'est tellement opposé à ce qui est, que cela ne peut conduire la femme qu'à des catastrophes, et avec elle le monde entier.

Parmi les tâches urgentes qui s'imposent à l'attention du moraliste et du sociologue une des plus pressantes est de remettre en lumière à quelle hauteur de beauté morale et physique, de vie spirituelle, de dignité humaine atteint la femme qui accepte sa vocation féminine.

(Dr Biot, *Le Corps et l'âme*, p. 162-163)



UN COURS PUBLIC DE COUPE ET COUTURE

Les équipes volantes de professeurs dispensent leur savoir et leur enthousiasme dans tous les coins et dans tous les milieux sociaux de la Province. Ces cours publics rendent de grands services dans la population. Ils atteignent toutes les classes sociales et contribuent à l'amélioration du climat et des finances domestiques.

IV—LISTE DES DIVERS ETABLISSEMENTS MENAGERS

1° Ecoles ménagères moyennes

Localités	Comtés	Directrices
St-Tite	Lavolette	SS. de la Providence
Ste-Famille, I.O.	Montmorency	SS. de la Congrégation de N.-D.
St-Barthélemy	Berthier	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Rivière-à-Pierre	Portneuf	SS. Servantes du Saint-Coeur de Marie
Montréal	3725, rue St-Denis	SS. de la Providence
Lac Noir	Mégantic	SS. de la Charité de St-Louis
Cap-Rouge	Québec	SS. du Bon-Pasteur
Shawinigan, St-Bernard	St-Maurice	SS. Grises de la Croix
St-Stanislas	Champlain	SS. Filles de Jésus
Trois-Rivières	Rue Notre-Dame St-Maurice	SS. Ursulines
Rivière-Ouelle	Kamouraska	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Almaville	St-Maurice	SS. de la Charité de St-Louis
Makamik	Abitibi	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Varennes	Verchères	SS. de Ste-Croix
Napierville	Napierville	SS. de Ste-Anne
Stanstead	Stanstead	SS. Ursulines
St-Joseph d'Alma	Lac St-Jean	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
St-Ambroise de Kildare	Joliette	SS. de Sainte-Anne
L'Epiphanie	L'Assomption	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
La Malbaie	Charlevoix	SS. de la Charité de Québec
Ste-Croix	Lotbinière	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
St-François	Montmagny	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Neuville	Portneuf	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Disraëli	Wolfe	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Dolbeau	Roberval	SS. Petites Franciscaines de Marie
Drummondville	235, rue Moisan	SS. de la Présentation de Marie
Grande-Rivière	Gaspé-Sud	SS. du Bon-Pasteur
Maniwaki	Gatineau	SS. Grises de la Croix
Hull	Hull	SS. Grises de la Croix
St-Benoît	Deux-Montagnes	SS. de la Charité de Montréal
St-Isidore	Dorchester	SS. du Bon-Pasteur
St-Jovite	Terrebonne	SS. Filles de la Sagesse
St-Gervais	Bellechasse	SS. de Jésus-Marie
La Tuque	Lavolette	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Giffard	Québec	SS. de la Charité de Québec
St-Bruno-de-Guigues	Témiscamingue	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Magog est	Stanstead	SS. Filles de la Charité du S.-C. de Jésus
Ste-Anne-de-la-Pérade	Champlain	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Louiseville	Maskinongé	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
St-Augustin	Portneuf	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Beauceville-ouest	Beauce	SS. de Jésus-Marie
Gros-Pin	Québec	SS. de Saint-François d'Assise
St-François-du-Lac	Yamaska	SS. Grises de la Croix
St-Joseph-de-Sorel	Richelieu	SS. de St-Joseph de St-Hyacinthe
St-Liguori	Montcalm	SS. de Ste-Croix
Pointe-du-Lac	St-Maurice	SS. Grises de la Croix
St-Georges-d'Henryville	Iberville	SS. de la Présentation de Marie
Port-Alfred	Chicoutimi	SS. de Notre-Dame du Bon Conseil de C.
Québec	80, rue Berthelot	SS. du Bon-Pasteur
Ste-Thècle	Lavolette	SS. Filles de Jésus
Donnacona (Ste-Agnès)	Portneuf	SS. de la Charité de Saint-Louis
Sillery	Québec	SS. de Jésus-Marie
Kamouraska (St-Louis)	Kamouraska	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
St-Michel	Bellechasse	SS. de Jésus-Marie
St-Guillaume d'Upton	Yamaska	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Baie Comeau	Saguenay	SS. de Ste-Croix
Ile-aux-Cerfs	St-Charles-sur- Richelieu	SS. Oblates-Franciscaines de St-J.
Ste-Anne-de-la-Pocatière	Kamouraska	SS. de la Charité de Québec
St-Félicien	Lac St-Jean	SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de C.

Localités	Comtés	Directrices
Joliette (Orphelinat St-Eusèbe)	Joliette	SS. de la Providence
Verchères	Verchères	SS. des SS. NN. de Jésus et Marie
Maskinongé	Maskinongé	SS. des SS. NN. de Jésus et Marie
St-Gabriel de Brandon	Berthier	SS. de Ste-Anne
Joliette (Ecole du Christ-Roi)	Joliette	SS. des SS. Coeurs de Jésus et de Marie

2° Ecoles supérieures d'Enseignement ménager

Roberval	Roberval	SS. Ursulines
St-Pascal	Kamouraska	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Sutton	Brome	SS. de la Présentation de Marie
Monte Bello	Papineau	SS. Grises de la Croix
St-Damien	Bellechasse	SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours
Ste-Martine	Châteauguay	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Gaspé	Gaspé	SS. Ursulines
Ste-Ursule	Maskinongé	SS. de la Providence
St-Georges	Beauce	SS. du Bon-Pasteur
Montréal	1185, St-Mathieu	SS. de la Charité de Montréal
St-Jacques	Montcalm	SS. de Sainte-Anne
Rimouski	Rimouski	SS. de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Loretteville	Québec	SS. de la Charité de Saint-Louis
Nominungue	Labelle	SS. de Sainte-Croix
Nicolet	Nicolet	SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Cap-de-la-Madeleine	Champlain	SS. Filles de Jésus
St-Lambert	Chambly	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Plessisville	Mégantic	SS. de la Charité de Québec
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	SS. de Saint-Joseph de St-Hyacinthe
Amos	Abitibi	S. de l'Assomption de la Sainte-Vierge
Québec	96, Ch. Ste-Foy	SS. de Saint-Joseph de St-Vallier
St-Jérôme	Terrebonne	SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de M.
Montréal	1215 est, boulevard St-Joseph	SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de M.
Ste-Marie	Beauce	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Ville-Marie	Témiscamingue	SS. Grises de la Croix
Chicoutimi	Chicoutimi	SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de C.
St-Césaire	Rouville	SS. de la Présentation de Marie
St-Irénée-les-Bains	Charlevoix	SS. Petites Franciscaines de Marie
Québec	98, Huitième Ave., Limoilou	RR. SS. Servantes du S.-Coeur de Marie
Matane	Matane	SS. du Bon-Pasteur
Trois-Pistoles	Rivière-du-Loup	SS. de Jésus-Marie
Ste-Anne-des-Monts	Gaspé nord	SS. de Saint-Paul de Chartres
Ste-Germaine-du-Lac Etchemin	Dorchester	SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours
St-Aimé	Richelieu	S. S. de la Présentation de Marie
Nicolet	Orphelinat du Christ-Roi	S. S. Grises de la Charité
Chicoutimi	Orphelinat de l'Immaculée	S. S. Petites Franciscaines de Marie

3° Ecoles de Haut Enseignement ménager

Ecole de Pédagogie familiale	1410, bl. Mt-Royal Montréal	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
Ecole de Perfectionnement en Arts ménagers	461 est, rue Sherbrooke, Montréal	Directrice: Mlle Estelle LeBlanc
Ecole de Sciences domestiques	131, Grande Allée, Québec	SS. de la Congrégation de Notre-Dame

4° Etablissements ménagers postsecondaires

a) permanents

Localités	Comtés	Directrices
Montréal	461 est, rue Sherbrooke	Mlle Estelle LeBlanc
Grand'Mère	Laviolette	Professeurs laïques, Commission scolaire
Verdun	1050, 5e Avenue	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Montréal	853 est, rue Sherbrooke	Mlle Georgette LeMoine, Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
Sherbrooke	17, rue Laurier	Mme Annette-D. Codère
Mont-Rolland	Terrebonne	SS. de la Providence
Québec	205, ave Marie de l'Incarnation	SS. Franciscaines-Missionnaires de Marie
Montréal	1215 est, Blvd St-Joseph	SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil
St-Jean-de-Québec	St-Jean	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
Magog-Est	Stanstead	SS. Filles de la Charité S.-Coeur de Jésus
Joliette	Joliette	SS. de la Congrégation de Notre-Dame
St-Honoré	Beauce	M. l'abbé Thomas Ennis, curé
Chicoutimi	Chicoutimi	Commission scolaire
Montréal (L'Oeuvre du Service familial)	3840, Chemin Reine-Marie	R. Père Alfred Laplante
Valleyfield	Beauharnois	SS. de N.-D. du Bon-Conseil
Montréal (Cercle d'Artisanat des SS. Martyrs Canadiens)	9860, De Martigny	M. l'abbé G. Lefebvre, curé
Montréal (Institution des Sourdes-Muettes)	3725, rue St-Denis	SS. de la Providence
Gaspé	Gaspé	SS. Ursulines
St-Irénée-les-Bains (Mont St-Irénée, Gil'Mont., St-Irénée-les-Bains)	Charlevoix	SS. Petites Franciscaines-de-Marie
Drummondville (Foyer N.-D.-du-Bon-Conseil)	Drummond	SS. de N.-D. du Bon-Conseil de M.
St-Jacques l'Achigan	Montcalm	SS. de Ste-Anne
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	Dorchester	SS. de N.-D.-du-Perpétuel-Secours
Rimouski	Rimouski	SS. de N.-D.-du-St-Rosaire
Saint-Rémi	Napierville	SS. de Ste-Anne
Ste-Anne-des-Monts	Gaspé-Nord	SS. de St-Paul de Chartres
St-Barthélemy	Berthier	SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie
St-Jérôme	Terrebonne	SS. de N.-D. du Bon-Conseil de M.
Montréal (Maison d'Accueil de la J.O.C.)	2180 ouest, Dorchester	Mlle Yvonne Letellier de Saint-Just.
Montréal (Cercle d'Artisanat de la Visitation)	10400, Delorimier	Mme J.-A. Charbonneau

b) intermittents

Magog-Est	Stanstead	M. l'abbé Origène Vel, curé
Kénogami	Chicoutimi	Syndicat d'Economie domestique
Port-Alfred	Chicoutimi	Commission scolaire
Montréal	850 est, Dorchester	SS. de la Miséricorde

Table des matières

Le Service de l'Enseignement ménager.....	2
Personnel du Service; statistiques 1949.....	3
Citation Pie XII.....	4
Education, préparation à la vie.....	5
Les Ecoles ménagères moyennes.....	7
Les Ecoles supérieures d'enseignement ménager.....	10
L'Ecole de perfectionnement en arts ménagers.....	22
L'Ecole de Sciences Domestiques.....	23
L'Ecole de Pédagogie Familiale.....	25
Etablissements postsecondaires et équipes volantes de professeurs ménagers.....	27
Liste des Ecoles ménagères moyennes et supérieures.....	30
Liste des établissements ménagers postsecondaires.....	31

★

Pour détails et renseignements supplémentaires, s'adresser au

Service de l'Enseignement ménager
Dépt. de l'Instruction publique
Parlement
Québec

★

Les photos qui illustrent cette brochure ont été fournies par le
Service provincial de Ciné-Photo